des Centres de femmes du Québec

Regroupement • réseau • ère • air • aire

VOLUME 4 NO 4 BULLETIN DE LIAISON mai 1990

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour vous toutes,

Avez-vous fêté? Avez-vous pris le temps de savourer un peu cette victoire remportée contre le Secrétariat d'État? Hum, il est vrai que nous ne sommes pas très portées sur la "chose"! Nous sommes plutôt vite sur nos patins à entrevoir l'avenir, à se dire que ce n'est là qu'un sursis, qu'il manque 400 000$ et le 15% de l'an passé sans compter l'indexation dont on ne voit jamais la couleur et en passant sous silence toutes les autres coupures qui nous affectent directement ou indirectement.

Ce constat est réel et nécessaire, cependant il est essentiel de prendre conscience que le fait d'avoir réussi à faire revenir le gouvernement sur sa décision est extraordinaire.

Dans un contexte difficile où le dérapage à droite de nos gouvernements n'en finit plus, il est important de puiser dans nos petites et grandes victoires l'énergie nécessaire à la poursuite de nos luttes. Plus encore, nous devons en tirer le maximum d'acquis et nous en servir pour l'avenir. A cet égard, la bataille contre le Secrétariat d'État a été très riche. Nous avons su créer une pression imposante dans un temps très limité; le "vent terre-neuvien"aidant à stimuler notre combativité.

Il faut croire que la vigueur avec laquelle nous avons dénoncé les coupures et les moyens que nous avons choisis pour le faire nous ont donné raison, et espoir pour l'avenir...

Chapeau à nous toutes!

Le congrès qui aura lieu dans quelques jours nous permettra de faire le point, de dessiner ensemble la stratégie pour les mois à venir et de... fêter! A bientôt!

Evelyne Maltais, présidente

Briser le mur du silence

Une rencontre sur la sécurité dans les centres de femmes.

Cette rencontre a été organisée par le Centre d'éducation et d'action des femmes (CEAF) le 24 janvier 1990. L'idée d'organiser une telle rencontre est venue suite aux événements de la Polytechnique. Comme plusieurs d'entre vous, les intervenantes du CEAF ont avons difficilement vécu ces énévements. Ils nous ont plongés dans une profonde tristesse. Nous avons ressenti plusieurs émotions troublantes, dont la peur, et depuis, nous ressentons un sentiment d'isolement, un sentiment d'incapacité d'agir.

Que faire? Nous n'en avions aucune idée. Commencer à en parler avec les intervenantes des autres centres, pourquoi pas... C'est ainsi que nous avons lancé l'invitation. Neuf intervenantes de 6 centres de femmes de la région de Montréal ont répondu à l'appel.

Du silence à l'isolement

Au fil de la discussion, nous nous sommes rendu compte que la loi du silence s'etait installée dans chacun de nos centres...
En effet, nous avons toutes pris soin de taire nos peurs, nos angoisses, nos questionnements pour ne pas effrayer, éloigner les participantes. Et dire que plusieurs journalistes ont accusé les féministes de s'être emparées de l'événement de la Poly. Au contraire, nous trouvons que les groupes de femmes ont été et sont encore bien silencieux.

Bref, nous avons constaté que nous avions agi tout à fait à l'opposé de ce que nous préconisons auprès des femmes qui subissent de la violence. Qu'est-ce qu'on dit aux femmes qui subissent de la violence? On leur dit: "il faut en parler, il faut dénoncer la violence, il faut sortir de la maison, il faut briser l'isolement, aller chercher du soutien, se donner des moyens pour ne plus avoir peur".

Alors qu'est-ce qu'on peut faire?

Agir, oui, mais comment?
Nous avons inventorier différents moyens:

Concernant la sécurité dans mon centre pour briser l'isolement:

-Lorsqu'on organise de gros événements, se préoccuper de la sécurité.
-Ne jamais rester seule au centre.
-Garder la porte continuellement barrée.
-S'il y a des menaces, toujours faire un rapport de police.
-Dès qu'on sent un danger, avoir le réflexe de composer 911.
-Si une intervenante est seule, ne pas répondre à la porte sans s'assurer de l'identité de la personne.
-Ne pas répondre à la porte si c'est un homme.inconnu et non-identifié.
-Si le centre est situé dans une école, informer les autres groupes de nos craintes, les sensibiliser aux mesures de sécurité.
-Chaque centre de femmes devrait rencontrer les policiers de son secteur pour les sensibiliser.
-Suivre un cours d'auto-défense.
-Ne pas diffuser les noms des intervenantes.
-Aménager une sortie bien éclairée.
-Dans nos centres, parler de l'événement de la Poly avec les participantes, si le besoin se fait sentir.
-Informer les participantes si le centre reçoit des menaces.
-Partir la chaîne téléphonique pour avertir les autres centres.
-Ecrire un article dans le journal du quartier.
-Mandater une personne pour constituer un dossier et le remettre à des journalistes sensibles à la question

Conclusion

Cette rencontre a été très positive. Nous sommes toutes reparties bien déterminées à mettre en application les moyens suggérés et nous partageons avec vous ce compte rendu en espérant qu'il vous sera utile.

Johanne Bouchard
CEAF

Survivre à l'inceste: mieux comprendre pour mieux intervenir

La Collective Par et Pour Elle vous présente aujourd'hui, une recherche qui pourra éclairer et aider toutes les personnes concernées par la problématique des **survivantes à l'inceste**. Si nous avons choisi d'étudier cette question, c'est que nous avons constaté que ces femmes vivent des difficulés énormes, trop souvent insoupçonnées, mais ne trouvent pas d'aide adéquate à leurs problèmes dans la majorité des cas, en raison d'une ignorance généralisée sur cette question. Notre objectif est double:

1) Réaliser une **revue de littérature** permettant de recueillir et rassembler l'ensemble des données et recherches actuellement disponibles relativement à l'inceste, ses effets à long terme ainsi que les divers types de traitement préconisés.

2) Effectuer une **enquête sur le terrain** permettant de connaître l'approche théorique et pratique des intervenantes et intervenants dans notre milieu.

La revue de littérature nous a permis de comprendre et réaliser:

- le caractère particulièrement restrictif et désuet de la définition de l'inceste du code criminel canadien. La reconnaissance du traumatisme de l'inceste et de ses effets à long terme exige qu'on en élargisse la définition légale à l'égard de ceux et celles qui le commettent et des activités sexuelles perpétrées; non le restreindre aux seuls liens du sang et à une pénétration vaginale en termes de rapports sexuels.

- l'étendue du problème, et ce, par la lecture des différentes statistiques énoncées dans les études. Ce problème est beaucoup plus répandu que ce que laisse croire certaines recherches d'avant les années 80.

La seconde partie de la recherche relate l'ensemble des informations recueillies lors d'entrevues auprès de **dix** personnes et/ou ressources intervenant auprès de femmes survivantes à l'inceste au Québec, plus particulièrement dans la région montréalaise et montérégienne. De façon générale, les méthodes d'intervention diffèrent d'une ressource à l'autre, d'une personne à l'autre.

Nous concluons notre recherche par, entre autres, les suggestions suivantes:

Il faut lutter contre l'ignorance généralisée qui entoure l'inceste, qui a pour effet direct d'en faciliter la perpétration.

Il faut aider et soutenir les survivantes en assurant la mise sur pied de groupes d'entraide et de services gratuits pour ces femmes dans toutes les régions du Québec.

Il faut amender le code criminel canadien pour inclure une définition plus large de l'inceste, s'inspirant particulièrement de celle du Comité de la protection de la jeunesse.

Source: La Collective Par et Pour Elle
225 A, rue Principale
Cowansville, Québec
J2K 1J4
Tel.: (514) 263-1028

Une femme honorable

Le Club social féminin de la région de l'amiante a procédé à la nomination de Mme Josette Dostie-Paquet à titre de Personnalité féminine de l'année.

Madame Dostie-Paquet travaille au Centre de référence pour les femmes de la région de l'amiante. Elle s'est mérité cet honneur par sa grande implication au sein de sa communauté, particulièrement au sein d'organismes reliés à la santé physique et mentale.

Bravo! Pour cet honneur bien mérité!

En plein coeur de l'hiver, au début de février 90, Françoise David, coordonnatrice générale de L'R, partait pour le Nicaragua. Elle était membre de la délégation canadienne, chargée de surveiller les élections. Plusieurs pays ont envoyé des délégations afin d'attester le déroulement démocratique des élections. A leur retour, La Presse publiait un article co-signé par trois membres de la délégation canadienne, dont Françoise. Cet article, apporte un éclairage différent sur ce moment important de l'histoire du Nicaragua. Nous pensons qu'il vous intéressera, puisque même si nous vivons une réalité fort différente du peuple nicaraguayen, les centres de femmes, à leur façon, luttent aussi pour une société différente.

M. A.

La défaite des sandinistes

En voulant maintenir le service militaire obligatoire, même une fois la paix réalisée, le gouvernement Ortega a perdu des milliers de voix

Lundi, 26 février 1990; jour huit de notre mission d'observation des élections au Nicaragua, nous apprenons avec stupéfaction que l'Union nationale d'opposition (UNO) a remporté le scrutin avec 54% des voix. Daniel Ortega, le visage défait, la voix grave et hésitante, annonce que son parti, le Front sandiniste de libération nationale (FSLN), se soumettra au verdict du peuple.

Membres d'une délégation canadienne de neuf personnes, nous sommes allés au Nicaragua, à l'instar des 2000 observatrices et observateurs présent-e-s dans le pays, pour surveiller le déroulement des élections. Notre rôle était d'attester si, oui ou non, les élections du 25 février étaient démocratiques.

Nous n'avons rien vu venir

Le jour du scrutin, nous avons parcouru les huit régions du pays en vue d'observer le déroulement du vote dans une centaine de bureaux de scrutin. Presque partout, la situation était normale. Plus encore, nous avons été impressionnés par le sérieux avec lequel les gens s'acquittaient de leur tâche: pour les un-e-s l'organisation du vote, pour les autres, le geste de voter. Visiblement, les citoyens du Nicaragua jugeaient cet exercice démocratique comme un moment important de leur histoire.

Le lundi, 26 février, le renversement de la situation a suscité, au sein de notre délégation, des questions fondamentales:
-puisque la UNO les a remportées, qui s'intéressera désormais au déroulement des élections? Le sens de notre mission en prend pour son rhume...:
-comment se fait-il que nous n'avons rien vu venir? Maigre consolation: à peu près personne n'avait prévu une victoire de la UNO;
-quelles sont les causes de la défaite sandiniste?
-quel est l'avenir du pays?

Entre le rêve et la réalité

Même si notre mission ne nous amenait pas nécessairement à répondre à ce genre de questions, nous avons décidé de nous jeter dans l'arène. Deux d'entre nous ont déjà séjourné plus longuement au Nicaragua et nous suivons de près l'évolution politique de ce pays depuis plusieurs années. Nous précisons, cependant, que notre analyse est faite d'hypothèses plus que de certitudes. Certains se sont faits plus affirmatifs; c'est leur choix. Nous croyons que, devant une conjoncture très fluide, une attitude plus prudente s'impose.

Les militant-e-s et dirigeant-e-s du FSLN ne s'attendaient pas à la déroute. Les coopérant-e-s internationaux/ales non plus. Pourtant, certains d'entre eux vivent et travaillent au Nicaragua depuis plusieurs années. Comment est-ce possible?

Toutes ces personnes, nous inclus, ont cru, globalement, au projet socio-politique du FSLN. Ceci ne nous a pas empêché-e-s, toutefois, de faire une analyse critique des gestes posés par le gouvernement sandiniste. L'intervention américaine nous a révoltés. Les États-Unis ont 50 000 morts sur la conscience, des cliniques et des écoles dynamitées, des espoirs brisés et une population appauvrie et écoeurée de la guerre.

Nous avons appuyé David contre Goliath, même si David avait parfois des torts. Jamais nous n'avons douté de la légitimité de la lutte d'un peuple qui aspire à décider lui-même de son projet de société. Ce faisant, nous avons probablement sous-estimé l'impact de la guerre et des actions économiques américaines, ainsi que celui des décisions maladroites et impopulaires prises par le gouvernement sandiniste.

Et puis, la grisaille politique qui sévit au Québec et au Canada, l'absence d'alternatives viables et significatives à l'idéologie néo-libérale, n'ont-elles pas joué en faveur de l'enthousiasme face aux réalisations bien réelles du Nicaragua (distribution de terres à 120 000 familles paysannes, autonomie des régions autochtones, développement de garderies, d'écoles, de cafétérias populaires, loi pour la promotion de l'égalité des femmes, etc...)? Tout cela était et est bien réel. Mais, notre besoin de toucher le rêve du doigt nous a empêchés d'apercevoir et d'analyser aussi l'autre réalité: celle d'un peuple qui, depuis les élections libres de 1984, n'a cessé de se faire dire que "todo sera mejor" (tout ira mieux) et qui a - du moins pour 54% des citoyen-ne-s - cessé de le croire.

Partons ici d'un fait assez curieux. La plupart des sondages effectués au cours de la campagne électorale ont donné le FSLN gagnant. Pourtant, c'est la UNO qui a gagné. De deux choses l'une: ou bien la méthodologie n'était pas scientifique, ou bien de nombreuses personnes ont dissimulé leurs vraies intentions de vote. Puisque personne n'a contesté les méthodes des maisons de sondage les plus réputées, nous inclinons vers la deuxième hypothèse.

Pourquoi a-t-on "menti"? Peur d'être taxé de pro-américain ou de pro-contra? Peur de déplaire à la famille, aux ami-e-s, aux voisin-e-s? Peur des représailles dans un pays où le parti et l'État se confondent? Dans un petit pays, peu peuplé, où le tissu social est très serré et où l'habitude des sondages est loin d'être acquise, toutes les explicaitons sont possibles.

La réalité cachée derrière ce fait quelque peu troublant, c'est que la présence militante du FSLN au gouvernement, et dans les organisations démocratiques, n'a pas eu que des effets positifs. Si la plupart des membres du FSLN sont engagé-e-s dans un processus véritablement démocratique de changement, d'autres n'ont pas voulu comprendre la différence entre convaincre et contraindre. Après 10 ans de pouvoir, il serait naif de croire que l'abus du pouvoir ne guette pas un parti, au

Nicaragua comme chez nous d'ailleurs. Ces abus ont certainement coûté des votes au FSLN, qui, au niveau national, a quand même nettement privilégié ces dernières années l'élargissement de l'espace démocratique et la participation de la population aux décisions.

D'autre part, un des facteurs dominants dans la victoire de la UNO est, sans contredit, sa promesse d'abolir la conscription. Sur ce point, toutes nos observations concordent. Les jeunes, rencontré-e-s dans la rue, les mères de famille interogées au marché, les coopérant-e-s, toutes et tous sont formel-le-s: l'intention du FSLN de maintenir le service militaire obligatoire, même une fois la paix réalisée, a amené des milliers d'électrices et d'électeurs à voter contre eux.

Enfin, mais non le moindre, le facteur économique nous semble extrêmement important dans le résultat du vote. Un de nos interlocuteurs nous a dit: "Cela fait 10 ans que les gens mangent de la dignité et de l'espoir. Ils n'ont rien contre, mais ils voudraient manger aussi autre chose." Les gens manquent de tout. Le chômage est élevé chez les jeunes des villes et le petit commerce devient le seul moyen de survivre. La guerre contre les contras - financés et armés par les États-Unis - ainsi que l'embargo décrété par ce pays, ont généré d'incroyables privations pour un peuple déjà pauvre.

Finalement, les sandinistes, idéalistes et parfois doctrinaires, ont commis des erreurs coûteuses, particulièrement en agriculture. Bref, on ne meurt pas de faim au Nicaragua, mais la vie quotidienne est extrêmement pénible.

En somme, ces résultats s'expliquent probablement par la lassitude, la perte d'espoir et de confiance, les abus des un-e-s et les promesses des autres - sans oublier que n'importe quel-le Nicaraguayen-ne savait fort bien que la victoire de la UNO signifierait la fin de la guerre et la levée des sanctions économiques américaines. Les Nicas se sont-ils donné un répit?

Beaucoup de choses ont été dites et écrites depuis le 26 février. Il nous semble, cependant, que l'on a accordé trop peu d'importance à un élément: la démocratisation, amorcée depuis 10 ans par le FSLN, au cours de laquelle deux élections ont eu lieu, la dernière donnant le pouvoir à l' UNO. Malgré les erreurs de parcours, le FSLN a légué au Nicaraguayn-ne une conscience nouvelle de elurs droits, une identité nationale, la possibilité de prendre la parole et le droit à l'alternance politique. Ce sont là des acquis inestimables pour une population qui sortait de 45 ans de dictature somoziste.

Depuis le 25 avril, une coalition de 14 partis politiques dirige le pays. parmi ses dirigeant-e-s et ses militant-e-s, il y a des ancien-ne-s contras dont l'attachement à la démocratie et au respect des droits humains est fort suspect. Ceux et celles-là rêvent de détruire les acquis de la "dictature sandiniste". D'autres, dont Mme Chamorro, prônent plutôt la réconciliation nationale. Qui l'emportera? Nul ne le sait, mais nous sommes plutôt inquiet-e-s. A cet égard, nous attendons de tous ceux qui ont vu dans la victoire de la UNO "la victoire de la démocratie" une aussi grande vigilance que par le passé.

Un défi pour le FSLN

De l'autre côté, le FSLN annonce que "désormais, il gouvernera d'en-bas". On peut en comprendre qu'au moins 40% de la population ne laisseront pas le nouveau gouvernement "d'en-haut" lui enelver sa réforme agraire, ses programmes sociaux et ses organisations démocratiques. Ces gens-là sont décidés, organisés et... armés, pour une large part. Ils ont du pouvoir, sont prêts à respecter le jugement démocratique du peuple mais sans reculer de 10 ans en arrière.

Les débats sont certainement très vifs au sein du FSLN. Certain-e-s hésitent visiblement à passer la main, surtout en ce qui a trait à l'armée et au ministère de l'Intérieur. Jusqu'à ce jour, c'est l'attitude digne, respectueuse et conciliatrice d'Ortega qui a prévalu. Nous ne pouvons qu'espérer que cela continue et que les sandinistes se préparent à entrer activement dans l'opposition. Il y a là un pari énorme pour le FSLN. Le parti n'est plus "un état dans l'État". Ses militant-e-s ne seront plus appuyé-e-s par les instances dirigeantes. Certain-e-s quitteront sans doute le fort; les meilleur-e-s resteront et travailleront avec la population à préserver les acquis de la révolution.

Maintenir la solidarité

Le rêve d'une société meilleure n'appartient pas à la UNO, fragile coalition d'individu-e-s et de partis trop inféodés au pouvoir et à la culture américaine. Il n'appartient pas non plus au FSLN, bien que beaucoup de ses dirigeant-e-s et militant-e-s aient travaillé sans relâche à la reconstruction du pays. Il appartient au peuple, à ce peuple qui ose parler, lutter, décider, surtout depuis 10 ans. Ce peuple-là n'oubliera pas qu'il a battu Somoza, qu'il a rêvé d'une société différente et qu'on l'a attaqué en disant que sur son territoire habitait "l'Empire du Mal(!)". Il espère maintenant vivre en paix, mais n'a pas pour autant renoncé à ses rêves.

Face à cette réalité, notre rôle à nous, loin de la nostalgie, est de maintenir la solidarité vivante. Nous devons aussi inciter le gouvernement canadien à participer plus activement aux discussions sur le processus de paix, au Nicaragua et dans toute l'Amérique centrale. Enfin, tout en continuant d'appuyer les rêves des peuples en lutte, ne serait-il pas temps que nous nous mettions chez nous à imaginer et lutter pour une société différente?

Pierre Beaucage
Françoise David
Gilles Rivest

Création d'emplois précaires pour les personnes assistées sociales: le programme PAIE

Le Ministère de la main d'oeuvre et de la sécurité du revenu expériemente actuellement son nouveau programme d'aide à l'intégration à l'emploi (PAIE) dans quatre villes au Québec soit: Québec, Jonquière, Longueuil et Cowansville. Plusieurs groupes communautaires ont été contactés à Longueuil pour participer à des rencontres ventant les mérites de ce programme pour les organismes communautaires. La Table Régionale des Organismes Volontaires d'Éducation Populaire (TROVEP) de la Montérégie s'est penchée sur ce programme et voici ce qu'elle en conclut.

Clientèles visées:
-personnes étant sur l'aide sociale depuis plus de 12 mois;
-chef de famille monoparentale;
-les 45 ans et plus;
-s'il n'y a pas assez de clientèle, toute personne recevant de l'aide sociale depuis au moins 6 mois.

Durée du programme:
-6 mois
Montant alloué:
-166$ par semaine,
-les frais reliés aux besoins spéciaux sont maintenus (médicaments, frais dentaires, etc...) pour les premiers 6 mois, les frais de garde n'existe pas.

Les désavantages pour les bénéficiaires de l'aide sociale:

- il ne s'agit pas d'un programme volontaire, si le ou la bénéficiaire refuse sans raisons valables, il sera coupé de 100$, mais on ne précise pas ce que veut dire raisons valables, donc beaucoup de décisions arbitraires;
- le ou la bénéficiaire perd son droit aux frais reliés aux besoins spéciaux après 6 mois de participation à ce programme parce qu'intégéré-e sur le marché du travail;
- après 6 mois le ou la bénéficiaire recevra 60% de 166$ en assurance-chômage;
- le ou la bénéficiaire devra compléter son manque à gagner auprès de l'aide sociale, donc faire affaire avec deux ministères, deux fonctionnaires, deux démarches, etc...;
- un moyen de récupérer de l'argent sur le dos des bénéficiaires de l'aide sociale, amener une augmentation de la pauvreté auprès des plus démuni-e-s.

Les désavantages pour les groupes communautaires:

- les bénéficiaires sont référé-e-s par l'aide sociale.
- aucun montant supplémentaire n'est accordé aux groupes pour défrayer certains frais, le Ministère de la main d'oeuvre et de la sécurité du revenu ne paie que le salaire versé, soit 166$ par semaine;
- le groupe doit assumer les avantages sociaux, pour 6 mois environ 700$ par personne;
- les groupes doivent remplir des fiches de contrôle et deviennent les acteurs de la mise en place de la réforme de l'aide sociale;
- surplus de travail pour les groupes qui devront encadrer et former le personnel;
- certainement pas une solution au manque de financement de nos organismes.

Pour ce qui est des avantages, nous avons essayé de nous creuser la tête et rien ne nous est apparu positif dans ce programme.

Qui sont les bénéficiaires de l'aide sociale?

La Collective des Femmes de Nicolet a entrepris depuis décembre 1989 une recherche-action, avec les femmes bénéficiaires de l'aide sociale de la région de Nicolet.

Cette recherche origine d'un besoin du Centre de connaître qui sont les femmes assistées sociales et ce qu'elles vivent. Nous sommes conscientes que dans un contexte peu favorable de mise en vigueur d'une nouvelle loi de l'aide sociale et d'un resserrement du contrôle sur leurs conditions de vie, les femmes bénéficiaires de l'aide sociale se sentent de plus en plus isolées et constamment menacés de perdre leurs acquis.

Nous voulons, dans une démarche de collaboration, que les femmes nous parlent de leurs situations spécifiques, de leur milieu de vie et des ressources (formelles ou informelles) qu'elles utilisent.

Enfin, si elles en expriment le désir, nous identifierons ensemble, des moyens pour favoriser l'entraide entre elles.

Si vous avez de la documentation susceptible de nous être utile ou vous voulez des informations supplémentaires, veuillez communiquer avec nous à la Collective des Femmes de Nicolet et Région, au 160 Frère Dominique, Nicolet, tél. (819) 293-5859.

Marguerite Surprenant
Responsable du pojet

Le super Quiz:

Etes-vous une amoureuse féministe?

Quelle féministe n'a pas un jour cédé à la tentation de répondre à un quizz dans une revue féminine?
Nous vous proposons une réflexion sans prétention sur l'amour hétéro et les féministes, un quizz rigolo, surtout pas scientifique! Pour dire et rire de nos contradictions; parce que nous ne pouvons être conséquentes 24 heures sur 24..
Ce quiz a été présenté au Forum des 50 heures du féminisme, lors d'un atelier sur l'amour qui réunissait environ 150 femmes. Il a soulevé beaucoup d'enthousiasme et un intérêt surprenant; comme tous les ateliers sur l'amour du Forum...
Il a été conçu dans les rires et la complicité d'un souper réunissant plusieures ex-collaboratrices de la Vie en rose. Françoise Guénette et Ariane Emond en ont réalisé la version finale.
Vous pouvez répondre à ce quiz seule, mais c'est beaucoup plus amusant de le faire en gang!

M.A.

Les questions:

1. Vous vous cherchez un amant?

1. Vous allez danser dans une discothèque à la mode.
2. Vous vous abonnez à un club Nautilus.
3. Vous écrivez une thèse sur la solitude amoureuse des féministes.

2. Vous croisez un homme qui vous plaît:

1. Vous vous dites "Il est trop beau, il doit puer des pieds."
2. Il est trop beau, il doit être gai.
3. Vous lui dites: "C'est vous qui dansiez la lambada chez Alexandre"?

3. Désespérée de trouver l'amour, vous faites appel aux petites annonces:

1. Vous écrivez "Déçue de 20 ans de féminisme", ...cherche banlieusard stable et écologique.
2. Tigresse autonome cherche "gentil dompteur vasectomisé".
3. "Petite fleur bleue cherche homme rose."

4. Vous avez un nouvel amant:

1. Vous lui demandez s'il a lu "Le boucher"?
2. Vous lui demandez s'il a des condoms?
3. Vous lui demandez de se taire et de se déshabiller?

5. Le lendemain matin, à l'aube...

1. Vous le mettez à la porte parce qu'il ne veut pas refaire l'amour.
2. Vous lui apportez son petit déjeûner.
3. Vous lui demandez de préparer le pablum pour le bébé.

6. Vous vous êtes enfin trouvé un chum. Vous l'appelez:

1. "mon partenaire amoureux du moment"
2. "mon chum"
3. "mon gros pit"

7. Vous décidez que c'est l'homme de votre vie:

1. Vous déménagez chez lui avec vos deux enfants, leur hamster, votre chat et vos meubles anciens.
2. Vous cohabitez avec lui du vendredi 18h00 au lundi 8h00.
3. Vous craignez la dépendance amoureuse et vous acceptez un emploi non-traditionnel à la Baie-James.

8. Finalement vous décidez de vivre avec votre chum.

1. Vous partagez le lit mais pas les dépenses.
2. Vous partagez les dépenses mais gardez chacun-e votre chambre.
3. Vous partagez tout tout tout...à condition qu'il lave le bol des toilettes.

9. Après trois mois d'amours:

1. Vous mettez votre jaquette de flanellette et vos bas de laine pour dormir.
2. Vous lui offrez le rapport Hite sur la sexualité féminine.
3. Vous demandez un congé sans solde pour excès de fatigue.

10. Vous découvrez qu'il a une autre femme dans sa vie:

1. Sa mère appelle trois fois par jour.
2. Au moment de l'orgasme il gémit le nom de son ancienne blonde.
3. Il a une photo de Mitsou dans son portefeuille.

11. Vous vous querellez pour la première fois:

1. Il ne fait pas le pâté chinois comme votre mère.
2. Il lave vos petites culottes avec ses jeans.
3. Il vous accuse de ressembler à Martine Poliquin et vous lui dites qu'il ressemble à François O'Neill.

12. Vous réglez la chicane en adultes raisonnables:

1. Vous achetez un livre de nouvelle cuisine et vous faites le pâté chinois.
2. Vous jetez les vieux jeans.
3. Vous consultez un thérapeuthe conjugal.

13. Vous êtes invitée dans sa famille:

1. Vous refusez d'y aller.
2. Vous sortez vos souliers de cuir patent et vous fumez un joint avant de partir.
3. Vous vous disputez avec le beau-frère à propos de "l'amour avec un gros "T'A".

14. Vous négociez le partage des tâches:

1. Vous acceptez qu'il ne passe l'aspirateur qu'une fois par mois.
2. Vous lui préparez la liste des tâches à faire.
3. Vous embauchez un jeune homme de ménage que vous paierez à deux.

15. Vous parlez d'avoir un enfant.

1. Il ne veut pas parce que la planète court à sa perte. Vous courez à la banque de sperme.
2. Il veut et insiste pour rester à la maison pour s'occuper de l'enfant.
3. Vous vous inscrivez tous les deux à la clinique de fertilité.

16. Votre vie amoureuse s'étiole, vous réagissez:

1. Vous l'accueillez tous les soirs en déshabillé.
2. Vous lui relisez le rapport Hite pour la dixième fois.
3. Vous prenez une amante.

17. Vous en avez assez de la relation.

1. Vous lui reprochez de ne pas communiquer ses émotions.
2. Vous lui reprochez de ne parler que de lui et d'être en compétition avec vous.
3. Vous lui reprochez d'avoir assassiné la féministe en vous.

18. Votre vieille amie est devenue votre amante:

1. Vous donnez à votre chum 3 jours pour faire ses bagages après avoir congelé un peu de son sperme.
2. Vous amenez votre amie vivre chez vous.
3. Vous mettez votre chum sur la liste de rappel.

19. Finalement, vous vous séparez.

1. Vous acceptez l'emploi non-traditionnel que vous auriez dû prendre il y a 3 ans.
2. Vous noyez votre chagrin dans la téquila et le Tai-chi.
3. Vous repartez gaiement, et plus aguerrie, à la conquête de l'âme-soeur.

20. Un jour vous rencontrez l'âme-soeur.

1. Vous dites: "Ah, le beau petit chien."
2. Vous vous sauvez en courant.
3. Vous dites: "Dansez-vous toujours la lambada?"

Les réponses:

1.	1.....C 2.....A 3..... B	**2.**	1.....C 2.....B 3.....A	**3.**	1.....B 2.....A 3.....C	**4.**	1.....B 2.....C 3.....A
5.	1.....A 2.....C 3.....B	**6.**	1.....B 2.....C 3.....A	**7.**	1.....C 2.....A 3.....B	**8.**	1.....C 2.....B 3.....A
9.	1.....C 2.....B 3.....A	**10.**	1.....C 2.....B 3.....A	**11.**	1.....C 2.....B 3.....A	**12.**	1.....C 2.....B 3.....A
13.	1.....B 2.....A 3.....C	**14.**	1.....C 2.....B 3.....A	**15.**	1.....A 2.....B 3.....C	**16.**	1.....C 2.....B 3.....A
17.	1.....B 2.....C 3.....A	**18.**	1.....A 2.....A 3.....A	**19.**	1.....B 2.....C 3.....A	**20.**	1.....C 2.....B 3.....A

Puisqu'il fallait essayer de donner un sens à ces réponses, nous avons imaginé qu'une majorité de A, de B, ou de C, correspondait à un type d'amoureuse féministe.

Une majorité de A: La Tigresse provocatrice

C'est un mélange de Martine Poliquin et de Véronique O'Neill (Signe de Feu). Ses amies l'envient parce qu'elle sait être baveuse et ambitieuse en amour. De loin, la plus gourmande, la plus équilibrée, même la plus cochonne... Imprévisible, "cruse" les gars ou les filles qui lui plaisent, les déshabille, les met à la porte à l'aube.
Elle n'a ni peur de faire un enfant seule, ni de s'acheter un condo sans comptant, ni de porter des bas noirs de résille pour aller faire son marché.
Elle est féministe mais elle a laissé de côté les livres. Elle prétend inventer de nouveaux modèles amoureux mais entre nous, elle est quasi macho dans ses rapports amoureux.
Elle a l'impression qu'elle ne rencontre jamais d'homme à sa hauteur, mais elle oublie que ses exigences (l'indépendance, l'autonomie, un côté brillant, sens de l'humour, un goût pour l'audace) sont très élevées.

Est-ce que ça lui réussit? Est-elle heureuse? Est-ce un modèle inspirant ou une femme dont il faut se méfier?

Une majorité de B: L'abeille frileuse

Elle a découvert le féminisme avec sa première peine d'amour et elle est devenue militante. Depuis, elle a lu tous les livres: Ces femmes qui aiment trop de Robin, tous les rapports Hite, La politique du mâle de Kate Millet mais aussi Vénus érotica d'Anais Nin et le Boucher d'Aline Reys. Et ça l'a rendu méfiante, disons...

Alors, elle négocie tout, constamment. De la chambre à coucher aux minutes consacrées aux tâches ménagères. Elle écrit au lieu de vivre et le cas échéant, freine ses désirs. Elle est sans doute la plus moralisatrice des trois.

Elle rompt par principe quand ça cloche et puis elle écrit unt thèse sur la solitude des féministes.
En fait, l'abeille frileuse se fait rare pensons-nous et elle est peut-être une espèce en voie d'extinction.

Mais quelle féministe expérimentée et réaliste n'a pas eu peur de la dépendance amoureuse, n'a pas un serrement de coeur quand une histoire commence? Est-ce qu'il n'y a pas des avantages aussi à une certaine solitude amoureuse? Quelles sont les limites de cette attitude qui mène aussi au célibat?

Une majorité de C: La tourterelle conciliante

Malgré 20 ans de féminisme, elle croit aux bonnes vieilles recettes: elle va "cruser" dans les discothèques à la mode, porte des déshabillés vaporeux et sert des petits déjeuners au lit à l'homme de ses nuits. Elle se décrit comme une réaliste, une pragmatique. Elle cuisine elle-même le pâté chinois à son goût et elle évacue rapidement sa rupture dans l'alcool et le tai chi, mais c'est elle qui exige le condom...

Pour elle, les mots dépendance amoureuse ou économique sont des concepts négociables. Pourquoi se refuserait-elle le plaisir et... l'économie d'emménager chez son chum avec ses enfants et leur ménagerie? Elle s'embarque vite mais elle en est conciente. Elle aime les joies simples et dans l'entre-deux, elle se console volontiers avec l'amour des bêtes.

Trouvez-vous qu'elle fait trop de compromis, qu'elle suit trop les recettes des magazines féminins? Que celle d'entre-nous qui n'a jamais été tourterelle conciliante lui jette la première pierre!

Si comme moi vous ne comprenez rien à la nouvelle taxe sur les produits et services, vous avez tout intérêt à lire cet article de Ruth Rose paru dans le Bulletin de liaison de la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec (FAFMQ vol. 16 no. 3). Un grand merci à la FAFMQ et à l'auteure qui nous ont permis de reproduire intégralement cet article.

M.A.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

La taxe sur les produits et services (TPS) de 7 %, proposée par le ministre des Finances Michael Wilson, s'appliquera à presque tous les biens et services à l'exception des produits alimentaires de base, des médicaments et de certains appareils médicaux comme les prothèses ou les fauteuils roulants. Le gouvernement cherche à l'instaurer dès le 1er janvier 1991, malgré les protestations massives des Canadiennes et Canadiens.

Cette taxe est foncièrement injuste, d'une part parce qu'elle est régressive et tombera surtout sur les consommateurs et consommatrices à revenu moyen ou faible, et d'autre part parce qu'elle provoquera à la fois plus de chômage et plus d'inflation.

Une taxe payée par les pauvres et la classe moyenne

Depuis qu'ils sont arrivés au pouvoir, les conservateurs n'ont cessé de s'attaquer à la progressivité du régime fiscal. Les contribuables à revenu moyen paient de plus en plus d'impôt, tandis que les bien nantis et les entreprises ont bénéficié de réductions année après année.

L'augmentation répétée des taxes à la consommation fait partie de cet effort délibéré de faire payer celles et ceux qui ont le moins de revenu. En 1990, avant même l'implantation de la TPS, les taxes de vente et d'accise représenteront 25 % de l'ensemble des recettes gouvernementales comparativement à seulement 19 % en 1984.

Même si certains biens essentiels seront exemptés de la nouvelle taxe, les plus pauvres dépensent une partie plus importante de leur revenu pour les biens et services assujettis à la taxe que les personnes à revenu élevé. Bien sûr, M. Wilson a introduit des crédits d'impôt pour les plus pauvres. Mais les crédits ne couvriront qu'une partie de la taxe payée. Et il ne faut pas oublier que les personnes qui, pour une raison ou une autre, ne remplissent pas une formule d'impôt ne pourront pas bénéficier du crédit. De plus, ni le crédit ni le seuil de revenu qui permet de recevoir le crédit total ne seront pleinement indexés sur le coût de la vie. Ceci veut dire qu'à chaque année, la valeur du crédit sera érodée et de moins en moins de personnes y auront droit.

Même si certains biens essentiels seront exemptés de la nouvelle taxe, les plus pauvres dépensent une partie plus importante de leur revenu sur les biens et services assujettis à la taxe que les personnes à revenu élevé.

Prenons le cas de Martine, cheffe de famille monoparentale avec deux enfants. Avec un revenu de 15 000 $, elle aura à payer presque 900 $ en taxe sur les produits et services, mais le crédit sera seulement de 580 $. Elle déboursera donc 320 $ ou 2,1 % de son revenu. Si son revenu était de 25 000 $, ou à peu près le seuil de pauvreté pour trois personnes en 1991, sa TPS, après crédit, sera de plus de 700 $.

Dans le cas des personnes seules, y compris les personnes âgées, un contribuable gagnant 12 500 $ par année paiera un plus fort pourcentage de son revenu qu'une personne disposant de 100 000 $ par année.

Le loyer résidentiel, les frais de garde: « exonérés », mais taxés quand même.

Le gouvernement a promis d'exonérer de la TPS certains éléments comme les frais de garde, le loyer résidentiel et les services municipaux. Ceci veut dire que les consommatrices et consommateurs n'auront pas à payer 7 % sur leur loyer ou la facture de la garderie. Néanmoins, la garderie, par exemple, aura à payer la taxe sur ses fournitures: son loyer, les équipements, le matériel pédagogique, les couches, etc. Elle pourrait ensuite réclamer un remboursement de 50 % de cette taxe, mais l'autre 50 % contribuera à hausser les coûts d'exploitation et donc les frais pour les parents.

Dans le cas du logement, l'électricité, le gaz et le coût de l'entretien seront

taxés. De plus, les locataires de nouveaux immeubles seront assujettis à une pleine taxe de 7 %, tandis que les propriétaires occupant des nouveaux logements bénéficieront d'une remise de 2,5 %. Cette mesure signifie qu'à plus ou moins brève échéance, la majorité des Canadiennes et Canadiens à revenu modeste qui sont locataires auront à payer plus que leur part.

Les municipalités également bénéficieront d'une remise de 50 % des montants payés sous forme de TPS. Mais l'autre 50 % représente des nouvelles dépenses qui seront sans doute transmises aux contribuables par le biais d'une hausse des impôts fonciers.

Une taxe inflationniste

Le gouvernement prétend que la nouvelle taxe augmentera le taux d'inflation de 1,25 % seulement au-delà du 5 % déjà prévu et que cette accélération de l'inflation ne durera qu'une seule année. Plusieurs autres analystes, même des analystes considérés comme conservateurs tels que ceux du Conference Board du Canada ou de la compagnie Wood-Gundy, contestent ces chiffres. À moins que les travailleuses et travailleurs soient prêts-es à accepter cette érosion de leur pouvoir d'achat sans demander des augmentations salariales compensatoires, l'inflation persistera et pourrait même accélérer davantage.

De plus, il est difficile de croire que l'augmentation de l'inflation sera seulement de 1,25 %. Il est vrai que la TPS remplacera la taxe fédérale de vente. Mais il n'est point sûr que les fabricants qui n'auront plus à payer l'ancienne taxe, transmettront l'ensemble des économies aux consommatrices et consommateurs. Même si c'était le cas, la réduction de taxe s'appliquerait seulement à certains biens manufacturiers et serait de l'ordre de 1 % à 3 %.* Par contre, tous les services — la plomberie, le nettoyage ou les services d'un avocat, le transport, les frais d'électricité, les timbres-poste... — seront nouvellement taxés et leur prix augmentera de presque 7 %. Certains biens manufacturiers, exemptés auparavant, comme les vêtements, les chaussures ou les livres, connaîtront également des hausses de près de 7 %.

Un accroissement du chômage à craindre, surtout pour les femmes

Déjà le gouverneur de la Banque du Canada, John Crow, a porté les taux d'intérêt à un niveau extrêmement élevé sous prétexte de combattre l'inflation. Il y a lieu de craindre que, face aux nouvelles pressions inflationnistes créées par la TPS, il adoptera la même attitude provoquant ainsi de nouvelles faillites d'entreprise et décourageant de nouveaux investissements. La récession de 1982 et 1983 était délibérément provoquée par de telles mesures et rien ne laisse croire que nous y échapperons cette fois-ci.

De plus, la TPS elle-même risque de contribuer à cette récession par son effet sur le pouvoir d'achat. Même le Conference Board du Canada et Wood-Gundy prévoyaient de 70 000 à 75 000 pertes d'emploi avec une TPS de 9 %. De son côté, Marjorie Cohen, professeure de sciences économiques à Simon Fraser University, prévoit des pertes de deux à trois fois plus grandes, notamment dans les services où travaillent les femmes.

Il faut également situer l'introduction de la TPS dans le contexte de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, où il n'y a pas de taxe semblable. Particulièrement dans le cas des services, qui ne peuvent pas être taxés à la frontière, le Canada risque de perdre des emplois au profit des États-Unis ou des pays à bas salaire d'Amérique latine. Les industries de tourisme, l'hôtellerie et la restauration, sont particulièrement menacées. Mais il ne faut pas oublier des services comme le traitement de données, l'informatisation des inventaires, les services de réservations de voyage ou d'hôtel qui pourront tous être effectués à un coût inférieur de 7 % aux États-Unis. Même dans le cas de vols internationaux, la partie effectuée entre deux villes canadiennes sera taxée, tandis que les tronçons qui commencent ou qui se terminent à l'étranger ne le seront pas. Un passager voyageant entre Montréal et Los Angeles, par exemple, a intérêt à passer par Chicago plutôt que par Toronto.

La TPS n'est pas la seule possibilité

Afin de vendre sa taxe, le gouvernement tente de nous faire croire que c'est la seule façon de régler le déficit. Mais il y a d'autres possibilités. Il est possible d'éliminer ou de réduire la taxe fédérale de vente, qui est aussi inéquitable que la TPS et d'application plus arbitraire, et de s'attaquer au déficit en adoptant des mesures qui seront non seulement plus justes, mais moins dommageables pour l'économie.

La première chose à faire, c'est de réduire les taux d'intérêt. Les impôts et taxes que nous payons sont amplement

Avec cette taxe, fera-t-on des économies de bout de chandelle?

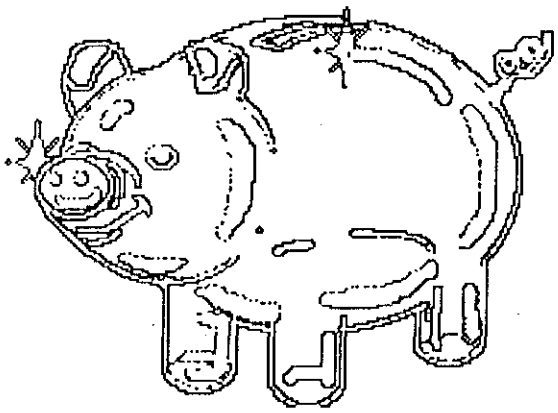

Pour éponger son déficit, qui le gouvernement pénalise-t-il réellement?

suffisants pour financer nos programmes sociaux et les autres dépenses gouvernementales. C'est le service de la dette à des taux d'intérêt déraisonnablement élevés qui rend le déficit impossible à combler. En deuxième lieu, une entreprise sérieuse de création d'emplois permettrait non seulement de couper des dépenses inutiles, mais aussi d'élargir l'assiette fiscale.

Finalement, il faut chercher de nouvelles recettes fiscales chez les contribuables qui ont les moyens de payer et qui ne paient pas leur juste part actuellement. En 1987, quelque 118 168 entreprises rentables avec des profits de 25 milliards de dollars n'ont payé aucun impôt. Même une meilleure vérification des déclarations d'impôt des entreprises et d'autres mesures pour réduire la fraude pourraient générer 3 milliards de dollars en impôt non payé: en 1973, Revenu Canada soumettait 7,4 % des sociétés à une vérification comparativement à seulement 1,8 % en 1988. En général, Revenu Canada réussit à récupérer 17 $ d'impôt impayé pour chaque 1 $ qu'il dépense pour la vérification. Taxer les gains de capital comme les salaires, éliminer le droit de déduire les frais de représentation comme une dépense d'affaires, instaurer un impôt sur les successions, restaurer les taux d'imposition sur les revenus les plus élevés et sur les compagnies, abolir le droit de déduire les frais d'intérêt dans le cas des emprunts engagés pour des acquisitions ou fusions d'entreprises ou des investissements à l'étranger qui ne contribuent nullement à la capacité productive au Canada; toutes ces mesures représentent des sources potentielles de milliards de dollars de nouveaux revenus.

Il n'est pas nécessaire de couper dans les programmes sociaux pour rétablir la santé des finances publiques. Les dépenses dans ce domaine ont augmenté moins rapidement que l'inflation depuis 1984. Couper davantage dans les transferts aux provinces, les services fournis par le gouvernement fédéral ou les régimes de sécurité de revenu aura pour effet de détériorer sérieusement la qualité de vie des Canadiennes et Canadiens. De plus, ce genre de mesures ne pourra régler le déficit parce qu'il implique des mises à pied dans les services publics ainsi qu'une réduction du pouvoir d'achat des plus pauvres. Le chômage qui en résultera ne pourra qu'empirer le déficit.

Que peut-on faire?

Une trentaine de groupes de femmes, de consommateurs et consommatrices, de personnes âgées, de syndicats et d'autres associations populaires ont formé la Coalition québécoise contre la TPS. Parmi d'autres actions, la Coalition invitera la population québécoise à participer à deux journées de protestation contre la TPS et en faveur d'un régime fiscal juste les 7 et 8 avril prochain.

Si vous n'avez pas encore rempli votre carte de protestation, faites-le sans délai et postez-la sans timbre au Premier ministre ou au ministre des Finances Michael Wilson et communiquez avec votre député-e. ■

Ruth Rose

---

* La taxe fédérale de vente actuelle est de 13,5 % mais son incidence réelle est moindre puisqu'elle est appliquée sur le prix du fabricant et non pas sur le prix de détail comme le sera la TPS.

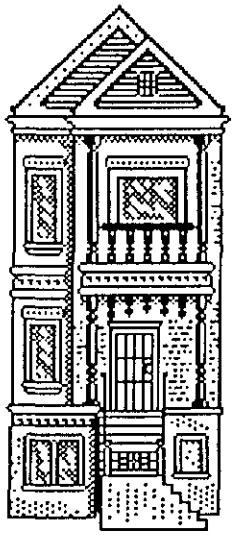

L'achat d'une maison sera-t-il réservé exclusivement aux mieux nantis?

NOUVELLES PUBLICATIONS DES CENTRES DE FEMMES.

Histoires d'amour

Le Centre des Femmes La Moisson vient de publier aux éditions **Asticou** un recueil de textes sur l'amour. Quarante-six auteures, femmes de tout âge et de toute condition, ont participé à cet ouvrage collectif.

"Ces **Histoires d'amour** s'effeuillent sans souci du mouvement de leurs vagues. Page après page, offertes au jeu du changement, l'une cherche dans l'absent, une autre fête la naissance, une troisième s'ouvre à la rumeur du temps. Quelques autres, froissées, se déplient avec peine. toutes ensemble elles nous disent des amours de papier, des fantasmes, des drames, des plaisirs quotidiens, quelques chansons; des lettres à Jonathan, à Denise, à personne, à un pays, à lui, à elle.

Pour renseigements Le Centre de femmes "La Moisson" C.P. 183, Dorion, Québec, J7V 5W1, tél.: (418) 455-8720.

Un agenda perpétuel

Le Centre-Femmes "La Jardilec" de St-Jean Port-Joli a produit un "agenda perpétuel" contenant une foule d'informations juridiques. Les femmes sont en général peu, pas ou mal renseignées. L'information qui leur est accessible est ardue, compliquée et peu vulgarisée. Cet outil veut pallier à cette non-connaissance des droits des femmes.

Cet agenda est disponible au coût de 6$ l'exemplaire. Pour les centres de femmes qui voudraient le diffuser largement, il est disponible au coût de 4$, avec la possibilité d'un profit de 2$ par exemplaire vendu. Une bonne idée d'autofinancement! Pour plus d'information téléphonez au Centre-Femmes "La Jardilec" au numéro suivant: (418) 598-9677.

Question de compétences

Le Centre d'orientation et de formation pour les femmes en recherche d'emploi (COFFRE), Relais-Femmes et l'institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) ont conjugé leurs efforts afin de concevoir un outil pour les groupes de femmes se préoccupant de la reconnaissance des acquis des femmes.

Questions de compétences, c'est un outil au service des femmes:

- pour valoriser le travail des femmes au foyer;
- pour valoriser le travail bénévole des femmes;
- une démarche de formation en groupe;
- une démarche de reconnaissance des compétences génériques;
- un outil de développement de l'employabilité des femmes.

La démarche proposée se divise en trois blocs d'ateliers.

Bloc 1 Le travail au foyer et le travail bénévole
Bloc 2 Les compétences génériques
Bloc 3 Le transfert des compétences

L'outil comprend:

- **Le cahier de formation**: notions abordées, principales indications pour l'animation, copie du matériel à remettre aux participantes (204 pages).
- La **vidéo** nécessaire à l'animation: courtes séquences de la vie quotidienne des femmes au foyer, descriptions d'emplois non-spécialisés, simulation d'entrevue (58 minutes).
- Le **Document d'accompagnement de la vidéo** (48 pages).
- Le **Prêt-à-photocopier**: l'ensemble des feuilles à remettre aux participantes, au fil des ateliers (sous enveloppe, 45 pages).
- Les **cartes à jouer**: matériel de support pour un atelier (14 cartes sous enveloppe).
- Les **pochettes** pour les participantes: utiles pour ranger les feuilles reçues au cours de la démarche.
- Les **autocollants**: utiles pour identifier du matériel.

La **Boîte de l'outil Question de compétences** comprend les sept éléments et est vendue au prix de 70$.

La **Boîte de l'outil Question de compétences** sans le vidéo est vendue au prix de 30$. Les centres de femmes peuvent emprunter la vidéo à Relais -Femmes.

Pour obtenir un bon de commande, adressez-vous à:

Relais-Femmes
1265 Berri #801
Montréal, Québec
H2L 4X4
Tél.: 844-4509

AUTRES PUBLICATIONS

"Notre corps, notre santé"

Le Collectif de Rimouski pour la santé des femmes vous propose un diaporama intitulé: "Notre corps, notre santé".

Ce document, sur l'auto-examen de la vulve, du col de l'utérus et du vagin, permet aux femmes une réflexion sur leur santé et la réappropriation de leur corps. Un guide d'animation l'accompagne, donnant ainsi la possibilité de l'utiliser sans la présence d'une experte.

Pour les modalités de visionnement, location et achat, vous pouvez communiquer avec le collectif de Rimouski pour la santé des Femmes,
376, boul. Jessop
Rimouski
G5L 1M8
Tél.: (418)722-4797

A propos de nouvelles technologies de procération

L'institut canandien de recherches sur les femmes (ICREF) vient de publier deux rapports sur les nouvelles technologies de procréation. Our bodies... Our Babies? Women look at the new reproductive technologies, est une trousse de documentation communautaire dont l'objet est d'encourager le dialogue et l'action parmi les personnes et les groupes intéressés aux questions de santé. Reproductive technology and Women: A research tool/Femmes et technologies: outil de recherche offre un exposé érudit de la question, en anglais et en français. Ces deux ouvrages contiennent de l'information et une liste de ressources. Vous pouvez obtenir des exemplaires de ces publications en écrivant à l'ICREF, 151, rue Slater, bureau 408, Ottawa, Ontario, K1P 5H3, tél.: (613) 563-0681. L'outil de recherche coûte 8$ et la trousse 7$, ajouter 1$ par copie pour les frais de poste.

Ca fait pas partie d'la job!

vient de paraître aux Editions de
LA PEINE LUNE

Ce guide d'action, écrit par le **Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail,** est le fruit de neuf années d'expertise. Il vise à venir en aide aux femmes harcelées sexuellement. C'est un outil indispensable pour toutes les femmes sur le marché du travail qui risquent, à un moment donné de leur vie, d'être confrontées à une telle situation.

Ca fait pas parite d'la job! contient des informations indispensables sur les **stratégies alternatives** à adopter, les **démarches** à entreprendre et les **recours légaux** possibles pour

contrer le harcèlement sexuel au travail.

Ce guide est en vente dans les librairies au coût de 9.95$. Vous pouvez aussi l'obtenir en écrivant aux
Éditions de LA PLEINE LUNE
223, 34e Avenue
Lachine, Québec
H8T 1Z4
tél.: (514) 637-6366

Le Collectif des femmes immigrantes du Québec

Le Collectif c'est aussi le nom du bulletin de liaison dont s'est doté récemment le Collectif des femmes immigrantes du Québec.

Si vous désirez vous abonner, téléphonez au: (514) 279-4246

"Les perspectives de financement de l'éducation populaire autonome au Québec",

auteure Lucie Bélanger, pour le MÉPACQ, juin 1989

Du rappel de l'origine de "l'état providence"; à la proposition de créer un ministère ou un secrétariat national de l'éducation populaire et de l'action communautaire autonomes, en passant par une analyse du désengagement de l'état, de sa gestion patriarcale et la mise à jour des nouvelles tendances dans le financement des groupes, l'auteure nous invite à prendre part au débat sur le financement étatique.

Est-ce que le partage de la richesse collecitve a changé au Québec? Le consensus social vis-à-vis nos responsabilités collectives face à l'appauvrissement est-il menacé?

Quand on sait qu'une majorité de femmes sont usagères ou travailleuses dans les groupes d'éducation populaire, est-ce que le désengagement de l'état, le discours sur le partenariat ou sur l'entraide est un souhait déguisé du retour des femmes à un rôle de pourvoyeuses "bénévoles" de soins et services à l'intérieur de la famille et de la société, par extension?

Prix à l'unité: groupes populaires 4$

Pour commander:
MÉPACQ
3575, boul. St-Laurent, local 124
Montréal, Québec
H2X 2T7
tél.: (514) 843-3236
ou
la table des ovep de votre région

LES GRANDEURS ET LES MISERES DE L'AUTOFINANCEMENT DANS LES ORGANISATIONS POPULAIRES

Recherche réalisés par la TROVEP Montérégie (novembre 1989)

Compte-tenu de létat actuel du financement des groupes populaires, plusieurs tentent l'aventure de l'autofinancement. Aventure, parce que les groupes sont mal préparés, parce qu'ils ne peuvent se payer l'expertise nécessaire en matière de levée de fonds, parce que l'issue en est pour le moins incertaine.

Cette recherche présente six entrevues réalisés auprès de différentes organisations populaires qui ont organisé des activités d'autofinancement. Le partage de leur expérience permet de dégager certains constats et amène des réflexions sur les enjeux de telles pratiques. Différentes formes d'auto-financement y sont présentées. On y trouve également des grilles de planification et d'évaluation d'une activité d'auto financement.

Prix à l'unité:
6$ + 2$ de frais de poste pour les groupes populaires

Pour commander:
La TROVEP Montérégie
1513, rue Cartier
Longueuil, Québec
J4K 4E2
tél.: (514) 646-3427

Actes du colloque sur le phénomène de la croissance personnelle

Cet événement qui se tenait les 24 et 25 octobre dernier, a donné lieu à une réflexion unique sur plusieurs sujets:

- les frontières et les risques d'abus entre le thérapeute et sa clientèle.
- le/la thérapeute est-il/elle à l'abri des poursuites judiciaires?
- les sources idéologiques du mouvement du Nouvel Age
- le marketing et la croissance personnelle
- l'exploitation de principes psychologiques à des fins intéressées dans des groupes de croissance personnelle
- la conception de la personne et de la société chez les intervenant-e-s en croissance personnelle
- les paradoxes de la culture psychologique
- les critères de formation des intervenant-e-s en croissance personnelle.

On peut se procurer les actes de ce colloque au coût de 14.95$, en communiquant avec Info-croissance au (514) 598-5081, ou, pour l'extérieur de Montréal sans frais 1-800-361-4540.

Le bulletin de liaison est produit par **L'R des Centres de femmes du Québec inc.**,
1222, rue St-Hubert,
Montréal (Québec) H2L 2Y7
(514) 843-8156

Coordination: Michèle Asselin

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro:

Michèle Asselin
Johanne Bouchard
Françoise David
Ruth Rose
Marguerite Surprenant

Traitement de texte:
France Boucher
Louise Brossard

Mise en page et impression

Michèle Asselin
Louise Brossard.
France Boucher

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale d'Ottawa

Les dates à retenir:

- 24 et 15 août: Saguenay/lac St-Jean/Chibougamau/Chapais
- 08 et 089 septembre: Montréal
- 15 et 16 septembre: Mauricie/Bois-Francs
- 19 et 20 septembre: Estrie
- 22 et 23 septembre: Québec
- 29 et 30 septembre: Montérégie
- 13 et 14 octobre; Abitibi/Témiscamingue
- 17 et 18 novembre: Montréal
- 08 et 09 décembre: Bas St-Laurent/Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine

A venir:
Outaouais

A déjà eu lieu:
Côte-Nord